



ÊTRE ÉTUDIANT AU LYCÉE LES EAUX CLAIRES

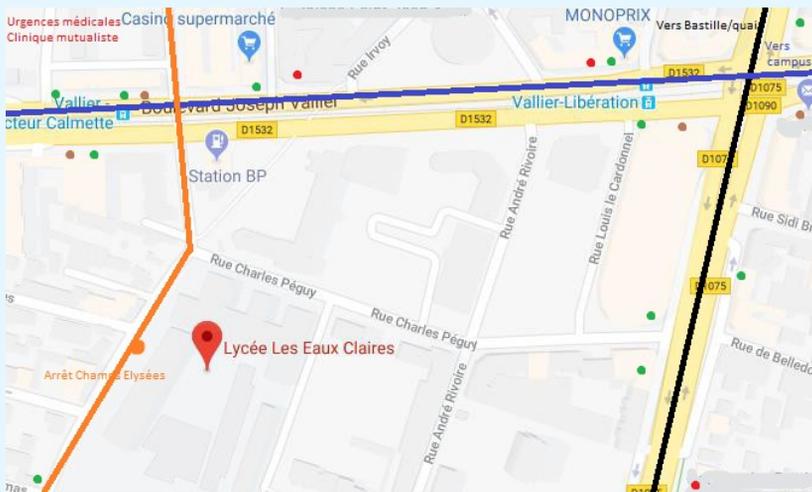
MANUEL D'IMMERSION



I- PRÉSENTATION DU LEC :

COMMENT NAGER EN EAUX CLAIRES

Accès & Environnement



- Restauration
- Pharmacie
- Guichet automatique



Poste

Restau U le plus proche :

RU du Home des Etudiants
2 rue Général Champon
38000 Grenoble -
Tramway C, arrêt Chavant

. Transport en commun

Le lycée est accessible
par les transports en com-
mun :

- Tram ligne C
Arrêt Vallier - Docteur Cal-
mette
- Tram ligne E
Arrêt Vallier - Libération
- BUS ligne 12
Arrêt Champs Elysées

Administration



S. PONCET
Proviseur



A.L. JEANNIN-
MOREAU
Prov.-adjointe



D. MARIONI
Adjoint
gestionnaire



P. BOSQ
CPE ECT



A.L. ORIGLIO
CPE DCG



C. SAGE
Infirmière



S. ZIMMERMANN
Secrétaire



S. COMPAN
Secrétaire



F. HAMADI
Personnel
d'accueil



P.E. PARISOT
Personnel
d'accueil



E. SPIELMANN
Intendance



F. GOUBET
Intendance

Horaires

* Lycée

Externat : **7h30 à 20h**

Secrétariat : **7h30-12h30** et **13h30-16h** (sauf le mercredi)

Intendance : **8h15-12h30** (sauf le mercredi : **8h30-12h**)

CDI:

lundi, mardi et jeudi : **8h-12h30** et **13h30-17h30**

mercredi : **8h-12h**

vendredi : **8 h-12h30** et **13h30-15h**

* Service de restauration

Midi : tous les jours : **11h30 - 13h15**

Soir : tous les jours : **18h30 - 19h** (horaire de passage)

* Infirmerie

Lundi, Jeudi : **8h-12h** et **15h-18h**

Mardi : **8h-9h30** et **14h-18h**

Mercredi, Vendredi : **8h-12h**

II- FORMATIONS POST-BAC AU LEC :

LES SOURCES DE LA RÉUSSITE

Deux formations post-bac

* DCG  <http://dcg-grenoble.fr/>

Le DCG est un diplôme national qui confère le grade de licence et s'insère dans le schéma universitaire européen LMD. Il conduit notamment aux métiers de l'expertise comptable, du conseil ou de l'audit.

Le DCG permet l'accès à des masters dans des domaines variés : comptabilité contrôle audit, contrôle de gestion, finance, RH, droit des affaires, marketing.... Il permet également d'intégrer les écoles supérieures de commerce en 2^{ème} année par les concours passerelles.

Équipe pédagogique



Christine
AMELOOT

Philippe
BERTHOLLET

Eric
BERTRAND

Odile
FAIVRE

Juliette
KROPOTKINE



Audrey
MEYER

Cédric
PICARD

Nathalie
RIED

Rachid
SADEG

Pascal
VIEILLE

* CPGE ECT  <http://prepa-ect-grenoble.fr/>

La prépa ECT est réservée aux bacheliers STMG.

Elle s'organise autour du management/gestion, de l'économie/droit, de la culture générale, des mathématiques et des langues (LV1 et LV2).

Elle se déroule sur 2 ans et permet de préparer les concours des écoles de management (EM Lyon, Grenoble Ecole de Management...).

La formation dispensée en école de management dure quant à elle 3 ans, ce qui permet d'atteindre le grade de Master.

Les débouchés sont multiples, et notamment dans le secteur du marketing, de l'audit, de la finance, des ressources humaines. Le point commun étant qu'il s'agit d'emplois de cadre, offrant de belles perspectives de carrière.

Équipe pédagogique



Ivan
AROMATARIO



Isabelle
COELLO



Laurence
ELLIAUTOU



Laurianne
GATIE



Laurence
LACROIX



Christine
MAURAN



Nathalie
RIED



Loris
ROBIN



Véronique
REYNAUD



Carole
TOUCHET-
CREN

Dans chacune des formations, toute année validée (selon les règles propres à chaque formation) permet l'obtention de 60 crédits ECTS

III- VIE ÉTUDIANTE :

POUR SE SENTIR COMME UN POISSON DANS L'EAU

Informations pratiques

* Carte étudiant

Une carte étudiant vous sera remise par le lycée

* **CROUS** 351 Allée Berlioz 38400 Saint-Martin-d'Hères

☎ 0810 064 069

Accueil public :

Lundi au jeudi : **11h00-14h00** Vendredi : **10h00-12h00**

* **Procédure concernant les demandes de tiers-temps**

1. Prendre rendez-vous au centre de Prévention Santé Universitaire (04 76 82 40 70 –Tram B ou C arrêt Taillé)

2. Pour les DCG : adresser le document d'aménagement à la DEC2 au rectorat

Pour les ECT : adresser le document d'aménagement aux banques d'épreuves (BCE, ECRICOME)

Dans tous les cas, prendre rendez-vous avec l'infirmière du lycée.

* Bourses

Simulation et demande de bourse sur : www.etudiant.gouv.fr

* Sécurité sociale

Je rentre dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2018/2019

⇒ rien ne change pour ma couverture santé ; je continue à être pris en charge pour mes frais médicaux ;

⇒ pas de démarche à effectuer, mais je peux créer mon propre compte sur ameli.fr

J'étais déjà étudiant-e en 2017/2018

⇒ Je poursuis mes études en 2018/2019 et j'étais déjà inscrit-e à une mutuelle étudiante (comme centre de gestion de votre sécurité sociale), je reste rattaché-e à cette mutuelle en 2018/2019.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F675>

* Aides financières

Au lycée : prendre contact avec l'intendance (Mme Spielmann)

Au CROUS : Service social des étudiants

ce.crous-social@crous-grenoble.fr

<http://www.crous-grenoble.fr/aidessociales/contact/>

* Bibliothèque universitaire

En tant qu'étudiant, vous avez accès aux bibliothèques universitaires ; notamment à la **Bibliothèque universitaire Droit et Lettres** située sur le campus de St Martin d'Hères, ouverte jusqu'à **21h30**.

* Repas

Midi : -

◆ Demi-pension (prix du repas : 4,25€)

◆ Repas personnel (*pour des raisons d'hygiène et afin de bénéficier d'un environnement de travail de qualité, il est interdit de manger dans les locaux à l'exception du foyer étudiant et de la cour*)

Soir : -

◆ Possibilité de bénéficier de l'accès à la demi pension au même tarif que le midi

Environnement de travail

* Salles informatiques

Les salles informatiques sont accessibles en libre service. Le badge est à récupérer en salle des profs post-bac après inscription de votre nom sur le cahier prévu à cet effet.

* Salle de travail accessible jusqu'à 21 h

Une salle de travail peut être mise à votre disposition à l'internat. Vous pouvez en bénéficier jusqu'à 21h.

* Foyer

Le foyer étudiant est à votre disposition jusqu'à l'heure de fermeture du lycée

Moments de convivialité et de détente

* **Journée d'intégration**

Les étudiants sont invités à une journée d'intégration hors les murs permettant aux différentes promos de faire connaissance à travers des activités ludiques, sportives ou culturelles (septembre)

* **Association étudiante du LEC**

L'association des étudiants "l'AELEC" propose aux étudiants des activités, des sorties, des soirées tout au long de l'année. Vous serez contactés par son président !

* **Sport avec l'AS du lycée**

L'association sportive du LEC permet la pratique de différentes activités sportives (crossfit, badminton, sports collectifs...) à des horaires compatibles avec l'emploi du temps des étudiants.

* **Sorties culturelles**

- ◆ Activités culturelles: accès aux spectacles de la MC2 (scène nationale) dans le cadre d'un partenariat,
- ◆ Carte PASS REGION: les étudiants bénéficient des avantages de la carte PASS REGION (sauf l'avantage livre).
Inscrivez-vous sur:
<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm>